Bureau de santé de la région
de Halton
1151, chemin Bronte
Oakville (Ontario) L6M 3L1

Le 14 novembre 2022

Chers parents et tuteurs,

Nous traversons, en ce moment, une période marquée par des maladies respiratoires qui représentent un véritable défi. Plusieurs virus, y compris celui de la COVID-19, le virus respiratoire syncytial (VRS) et celui de l'influenza sont présents dans notre région. Nous observons une augmentation des cas de VRS comparativement aux années précédentes et la saison de la grippe a devancé d'un mois les prévisions. Le système de soins de santé signale que la maladie causée par ces virus est plus sévère qu'elle ne l'était, surtout chez les enfants de moins de 5 ans.

Nous vous prions d'utiliser toutes les couches de protection pour garder les enfants et les familles de Halton à l'abri de la forme grave de la maladie. Ces couches sont notamment :

Port du masque

- **Le Bureau de santé de la région de Halton recommande fortement de porter le masque dans tous les espaces intérieurs, y compris lors de rassemblements sociaux et publics.**
- Toute personne de plus de 2 ans, qui peut porter le masque, doit utiliser un masque facial de bonne qualité et bien ajusté dans toutes les installations intérieures, y compris les écoles et les garderies.

Avoir reçu toutes les nouvelles doses de vaccins antigrippaux et contre la COVID-19, y compris les doses de rappel :

- **Vaccins contre l'influenza (grippe)**
  - **Nous recommandons que les enfants de six mois et plus reçoivent un vaccin annuel contre la grippe**
  - Le vaccin contre la grippe est conçu de manière à protéger les personnes contre les souches du virus de l'influenza qui circulent pendant la saison de la grippe. Le vaccin stimule le système immunitaire du corps à produire des anticorps contre l'influenza, renforçant ainsi le système et l'habilitant à se défendre contre la maladie avant même qu'elle ne s'installe. Le vaccin de cette année semble convenir parfaitement à la souche du virus qui circule.
  - Tous peuvent être vaccinés sans frais en prenant rendez-vous chez un médecin, dans une pharmacie locale ou en se présentant à une séance de vaccination sans rendez-vous.
  - Les enfants de moins de deux ans doivent voir leur médecin pour recevoir le vaccin contre la grippe.
  - Les vaccins contre la grippe ne confèrent aucune protection contre le virus de la COVID-19.

- **Vaccins contre la COVID-19**
    - **Nous recommandons aux enfants de six mois et plus de recevoir un vaccin contre la COVID-19 et les doses de rappel recommandées (cinq ans et plus).**
    - Nous encourageons les parents et les tuteurs à prendre un rendez-vous pour que leurs enfants soient vaccinés contre la COVID-19, et à s'assurer qu'eux-mêmes et les autres membres adultes de la famille soient à jour pour ce qui est du vaccin contre la COVID-19 et les doses de rappel recommandées.

    - On peut prendre rendez-vous pour les enfants de moins de 12 ans en vue de la journée pédagogique du 25 novembre.
    - Consultez le site Web **halton.ca/COVIDvaccines** pour connaître l'endroit où vous pouvez obtenir votre vaccin contre la COVID-19.

Voici d'autres mesures de protection :

- **Utiliser l'Outil de dépistage de la COVID-19 tous les jours** pour dépister les symptômes et rester à la maison en cas de maladie.
- **Pratiquer une bonne hygiène des mains.** Vous laver les mains fréquemment.
- **Nettoyer fréquemment les surfaces qui sont souvent touchées et les objets** comme les jouets, les poignées de porte et les toilettes.
- **Pratiquer la distanciation physique lorsque c'est possible.**

Utiliser toutes les couches de protection aidera à garder nos enfants et nos familles en santé et à protéger notre système de soins de santé. Merci de vos efforts continus pour assurer la sécurité de nos collectivités.

Sincèrement,

D^re^ Hamidah Meghani
Médecin hygiéniste